

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Le SAO TCG dénonce les tracasseries de la route

TOUT comme ce syndicat envisage d'entrer en grève.

F.M.MOMBO
Libreville/Gabon

LES délégués des syndicats et des groupes d'associations des ouvriers du transport et des commerçants regroupés au sein du Syndicat autonome des ouvriers du transport et activités connexes du Gabon (SAO TCG), étaient récemment en assemblée générale à Libreville. Objectif: faire le point sur les multiples tracasseries qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités quotidiennes. Au nombre de ces ennuis, la multiplicité des contrôles policiers auxquels ils font face sur les différentes routes du pays.

Le président du SAO TCG, Jean-Stanislas Choukou Leboundou, a donné le ton de ces retrouvailles en ces termes: "Cette rencontre nous a permis de faire un tour d'horizon et constater que de Doussala, sur la route du Congo à Libreville, nous comptons 23 postes de contrôle; de Kye Ossi ou du pont d'Eboré aux frontières du Gabon avec le Cameroun, jusqu'à Libreville, c'est plus de 30 contrôles de gendarmerie et de la police! Et ceci, sans compter les contrôles douaniers dont un poste vient juste de s'ajouter à Essassa dans le 2e arrondissement de la commune de Ntoum. Y compris les barrières des conseils dé-

partementaux de Bifoun et de Kango qui complètent cette liste d'obstacles où il faut très souvent laisser quelque chose pour pouvoir continuer la route.

Dans les zones frontalières, notamment avec le Congo, c'est au moins 40 000 F CFA que les chauffeurs de camions aboulent en aller et retour, soit 20 000 FCFA par passage".

Cette rencontre a donc été organisée pour trouver ensemble les voies et moyens d'obtenir une audience auprès des plus hautes autorités du pays. Ce rendez-vous a également permis aux participants d'examiner le niveau d'intervention de l'AGASA dans le soulagement de nos maux".

Ces délégués se sont montrés déterminés: "si rien n'est fait pour que cette situation cesse, nous allons lancer une grève générale de tous les transports routiers qui ravitaillent Libreville et Port-Gentil en produits alimentaires", ont-ils projeté. Ajoutant: "si l'AGASA n'arrive pas à trouver des solutions, le syndicat entend rencontrer toutes les autorités compétentes en la matière". Et si rien n'est toujours fait, "nous allons rentrer en grève en bloquant tous les transports de marchandises et interurbain sur l'ensemble du territoire national", a martelé le président du SAO TCG.



Photo: F.M.MOMBO

Les acteurs du transport envisagent une grève si rien n'est fait pour limiter les multiples tracasseries rencontrées dans l'acheminement des vivres sur Libreville et Port-Gentil.

	RÉPUBLIQUE GABONAISE (Union-Travail-Justice) MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	
COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE SECRETARIAT PERMANENT Projet eGabon Financement : BIRD ID : P132824 Prêt N° : 86240-GA		
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° : AMI/19 2020/188351/UCP du 26/08/2020 Pour la mise à jour du registre d'entreprises pour les fournitures du Projet eGabon		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Gouvernement Gabonais (ci-après dénommé l'« Emprunteur ») a reçu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) (la « Banque ») sous la forme d'un prêt (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût du Projet EGabon qui est exécuté dans le cadre d'un programme dit Travaux d'Intérêt Public Pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (TIPPEE). Une partie des fonds servira aux paiements relatifs à l'Acquisition des logiciels et applications pour service en ligne de la SING. 2. Le Projet EGabon invite les entreprises de fourniture légalement constituées à manifester leur intérêt à être inscrites au registre du Projet à partir duquel des listes restreintes pour demandes de cotation seront établies. 3. Les prestations concernent l'Acquisition des logiciels et applications pour service en ligne de la SING. 4. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les informations indiquant le domaine, les capacités financière et technique : références concernant les fournitures similaires, 5. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires sur la mission aux adresses mentionnées ci-dessous et récupérer la version électronique de la fiche de candidature pendant les heures de bureau ou par email. 6. La passation des marchés sera conduite conformément aux procédures définies dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », édition de Janvier 2012 révisée en Juillet 2014. 7. Les plis porteront la mention suivante : « AMI 19 eGABON : Manifestation d'Intérêt pour la mise à jour du registre d'entreprises pour les fournitures du Projet eGabon » 8. Les Manifestations d'intérêt écrites en français en deux (02) exemplaires : un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB ou CD) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier. Les Firmes peuvent aussi envoyer leurs Manifestations d'Intérêt par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 09 Septembre 2020 à 12h00. 		
Commission Nationale des TIPPEE Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117 ; BP. : 22 Libreville – Gabon, Tel : +241 11731963 ; E-mail : tippegabon@cntippee.org ; jewomba@cntippee.org hvonison@cntippee.org		